

**Belgium-Liège: Repair and maintenance services of building installations**

OJ S 112/2016 11/06/2016

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

**Section I: Contracting authority**

---

**I.1. Name and addresses**

Official name: Mutualité Solidaris Liège

Postal address: Rue Douffet 36

Town: Liège

Postal code: 4020

Country: Belgium

For the attention of: Bernardini Silvano Mario

E-mail: [sylvain.bernardini@solidaris.be](mailto:sylvain.bernardini@solidaris.be)

Telephone: +32 43416439

**Internet address(es):**General address of the contracting authority: [www.solidaris-liege.be](http://www.solidaris-liege.be)Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=238636>Electronic submission of tenders and requests to participate: <https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=Solidaris+Li%C3%A8g-csch-319-2016-012+MUT-F02>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

the abovementioned address

**Tenders or requests to participate must be submitted:** the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Other: Mutualité

**I.3. Main activity**

Other: Mutualité

**I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities**

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: yes

Official name: SCRL Actimed Réseau Solidaris

Postal address: Rue de la Boverie 379

Town: Seraing

Postal code: 4100

Country: Belgium

Official name: SCRL Les Pharmacies du Peuple Réseau Solidaris

Postal address: Rue de la Boverie 379

Town: Seraing

Postal code: 4100

Country: Belgium

Official name: SCRL Pharmasanté Réseau Solidaris  
Postal address: Rue de la Boverie 379  
Town: Seraing  
Postal code: 4100  
Country: Belgium  
Official name: SCRL Pharmacie Populaire La Sauvegarde  
Postal address: Avenue de la Résistance 284  
Town: Soumagne  
Postal code: 4630  
Country: Belgium  
Official name: ASBL Centrale de Services à Domicile Réseau Solidaris  
Postal address: Rue de la Boverie 379  
Town: Seraing  
Postal code: 4100  
Country: Belgium  
Official name: ASBL Fonds et Services Sociaux Réseau Solidaris  
Postal address: Rue André Renard 1  
Town: Herstal  
Postal code: 4040  
Country: Belgium  
Official name: ASBL FAM Réseau Solidaris Mouvement de Promotion Socioculturelle des Femmes Prévoyantes Socialistes de Liège-Huy-Waremme  
Postal address: Rue Douffet 36  
Town: Liège  
Postal code: 4020  
Country: Belgium  
Official name: ASBL Les Femmes Prévoyantes Socialistes de la Province Liège Réseau Solidaris  
Postal address: Rue Douffet 36  
Town: Liège  
Postal code: 4020  
Country: Belgium  
Official name: ASBL Centre de Planning familial des Femmes Prévoyantes Socialistes de la Province de Liège réseau Solidaris  
Postal address: Rue Douffet 36  
Town: Liège  
Postal code: 4020  
Country: Belgium  
Official name: ASBL Ecoles de Promotion Sociale des Femmes Prévoyantes Socialistes de la Province de Liège Réseau Solidaris  
Postal address: Rue Douffet 36  
Town: Liège  
Postal code: 4020  
Country: Belgium  
Official name: ASBL Ecoles de Promotion Sociale des Femmes Prévoyantes Socialistes de Waremme Hannut- Réseau Solidaris  
Postal address: Rue Douffet 36  
Town: Liège  
Postal code: 4020  
Country: Belgium

### II.1. Description

#### II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

SERVICES D' ENTRETIEN ET GESTION DES INSTALLATIONS TECHNIQUES DES BÂTIMENTS.

#### II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 1: Maintenance and repair services

Main site or place of performance: Plusieurs adresses dans la région de Liège.

Les adresses seront communiqués via le cahier spécial des charges.

NUTS code BE33 Prov. Liège

#### II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

#### II.1.4. Information about framework agreement

#### II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Services d'entretien et de gestion des équipements techniques des bâtiments.

Le présent marché de services concerne les installations techniques de deux types de bâtiments:

— Pour les bâtiments de type 1 (petites installations):

l'entretien et les dépannages des installations techniques desservant les bâtiments exposés dans l'inventaire annexé.

— Pour les bâtiments de type 2 (grands bâtiments): la

conduite, la surveillance, l'entretien, les dépannages, l'optimisation énergétique, la mise à jour régulière des dossiers et fiches techniques, et la garantie totale des installations techniques desservant les bâtiments exposés dans l'inventaire annexé.

Sont soumis à un contrat d'exploitation type 1, tous les bâtiments de petite taille et/ou équipés d'une installation technique de taille relativement peu importante (bâtiments de type 1).

Voir aussi le métré annexe reprenant la classification des différents bâtiments.

##### ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES CONCERNÉS

Seules les installations techniques listées ci-dessous font partie du contrat d'exploitation type 1

— Les installations de gaz

— Les installations de chauffage

— Les installations de production d'eau chaude sanitaire

— Les installations de ventilation et climatisation

— Les installations de chauffage électrique

— en ce compris tous les accessoires et tous les appareils annexes aux installations ci-dessus qui, quoique non mentionnés, en fassent normalement partie ou en assurent la sécurité et le fonctionnement

Sont soumis à un contrat d'exploitation type 2, uniquement les bâtiments équipés d'une installation technique de taille relativement importante.

Voir aussi le métré annexe reprenant la classification des différents bâtiments.

##### ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES CONCERNÉS

Toutes les installations techniques listées ci-dessous font partie du contrat d'exploitation type 2:

- L'ensemble des installations de gaz, conduites, organes de contrôle, centrale de détection.
  - Les installations sanitaires, conduites d'alimentation et d'évacuation (eaux usées et eaux pluviales), ainsi que les différentes unités terminales.
  - Les installations de chauffage, de climatisation, de ventilation, comprenant les conduites, la production, les organes de sécurité, unités terminales, les organes de régulation
  - Les installations de Production d'Eau Chaude Sanitaire (PECS) et aussi les installations de distribution d'ECS.
  - Les installations de lutte contre l'incendie comprenant les canalisations et les unités terminales, y compris extincteurs.
  - Les installations d'électricité (HT-MT-BT) et d'éclairage, comprenant le câblage, les organes de protection, les tableaux, et les éléments terminaux.
  - La parlophonie et sonnette d'accès, comprenant le câblage, les organes de protection, les tableaux, et les éléments terminaux.
  - Les installations de chauffage électrique comprenant le câblage, les organes de protection, les tableaux, et les éléments terminaux.
  - La détection incendie, système d'alarme incendie, Détection intrusion, contrôle d'accès et CCTV comprenant le câblage, les organes de protection, les tableaux et les éléments terminaux, centrale comprise.
  - Les portes automatiques, volets et barrières.
  - Les installations de cogénération, no-break et groupes électrogènes de secours y compris auxiliaires et accessoires.
  - Les installations de production et de distribution de fluides médicaux.
  - en ce compris tous les accessoires et tous les appareils annexes aux installations ci-dessus qui, quoique non mentionnés, en fassent normalement partie ou en assurent la sécurité et le fonctionnement
- Par ailleurs, les installations suivantes sont toujours exclues du présent marché:
- les installations de téléphonies
  - les installations de sonorisation
  - les ascenseurs et monte-charge et engins de levage
  - les espaces verts
  - la serrurerie (hors portes automatiques, volets et barrières)
  - les toiles et/ou lattes métalliques des stores.

#### **II.1.6. CPV code(s)**

50700000 Repair and maintenance services of building installations, 50720000 Repair and maintenance services of central heating, 50730000 Repair and maintenance services of cooler groups

#### **II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)**

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

#### **II.1.8. Lots**

This contract is divided into lots: no

#### **II.1.9. Information about variants**

Variants will be accepted: no

### **II.2. Scope of the procurement**

#### **II.2.1. Total quantity or scope**

#### **II.2.2. Information about options**

Options: no

### **II.2.3. Information about renewals**

This contract is subject to renewal: no

### **II.3. Duration of the contract or time limit for completion**

Duration in days: 4380 (from the award of the contract)

## **Section III: Legal, economic, financial and technical information**

---

### **III.1. Conditions related to the contract**

#### **III.1.1. Deposits and guarantees required**

Un cautionnement suivant est exigé: 5 % de la valeur attribué du marché, arrondi à la dizaine supérieure.

#### **III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them**

#### **III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded**

#### **III.1.4. Contract performance conditions**

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Voir cahier spécial des charges et ses annexes.

### **III.2. Conditions for participation**

#### **III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers**

List and brief description of conditions: Situation juridique du soumissionnaire — références requises (critères d'exclusion):

— Le candidat transmet une attestation délivrée par l'autorité compétente confirmant qu'il est en règle quant à ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale, jusque et y compris l'avant-dernier trimestre civil écoulé par rapport à la date limite de réception des demandes de participation ou de réception des offres, conformément aux dispositions de la loi belge ou celles du pays où les employés sont établis.

— Le candidat joint à sa demande de participation ou à son offre, selon le cas, une attestation dont il résulte qu'il est en règle par rapport à ses obligations fiscales selon les dispositions légales du pays où il est établi. Pour un soumissionnaire belge, le pouvoir adjudicateur vérifie le respect des obligations fiscales à l'égard du SPF Finances, sur la base de l'attestation délivrée par ce dernier.

— Le candidat apporte la preuve qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion suivants:  
1° participation à une organisation criminelle telle que définie à l'article 324bis du Code pénal;  
2° corruption, telle que définie à l'article 246 et 250 du Code pénal;  
3° fraude au sens de l'article 1er de la convention relative à la protection des intérêts financiers des communautés européennes, approuvée par la loi du 17 février 2002;  
4° blanchiment de capitaux tel que défini à l'article 5 de la loi du 11 janvier 1993 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme.

La preuve que le candidat ne se trouve pas dans un des cas cités aux points 1° à 4° peut être apportée par un extrait du casier judiciaire ou un document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance et dont il résulte que ces

exigences sont satisfaites.

Le candidat apporte la preuve en établissant une déclaration sur l'honneur comme quoi il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion suivants

§ 2. Conformément à l'article 20 de la loi, peut être exclu de l'accès au marché, à quelque stade que ce soit de la procédure le candidat ou le soumissionnaire:

4° qui, en matière professionnelle, a commis une faute grave;

7° qui s'est rendu gravement coupable de fausses déclarations en fournissant des renseignements exigibles en application du présent chapitre ou qui n'a pas fourni ces renseignements.

### **III.2.2. Economic and financial ability**

List and brief description of conditions: Capacité économique et financière du soumissionnaire — références requises (critères de sélection)

— Une déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités du candidat.

Minimum level(s) of standards possibly required: Chiffre d'affaire minimum de 500 000 euros hors TVA par année au cours des trois derniers exercices disponibles.

### **III.2.3. Technical and professional ability**

List and brief description of conditions:

Capacité technique du soumissionnaire — références requises (critères de sélection)

— Le candidat devra pouvoir transmettre une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, un minimum de 5 installations dont il a la maintenance à sa charge ayant des caractéristiques analogues à celles décrites au présent cahier des charges indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou lorsque le destinataire a été un acheteur privé, par une attestation de l'acheteur ou, à défaut, simplement par une déclaration du prestataire de services.

— Une liste des noms et qualifications professionnelles appropriées des personnes chargées de l'exécution du marché.

— Le candidat devra fournir les attestations, certificats ou équivalents suivants les normes

— Le candidat doit indiquer la part du marché qu'il a l'intention de sous-traiter et à qui conformément à l'article 77 10° arrêté royal de passation.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Un minimum de 5 installations dont il a la maintenance à sa charge

La qualification minimum est les certificats BA4/BA5 ou équivalents

o Un certificat valable ISO 9001 (version 2016) et/ou Cedicol, ou une déclaration ou des preuves en matière de mesures équivalentes de garantie de la qualité.

o Un certificat valable ISO 14001 (version 2016), ou une déclaration ou des preuves en matière de mesures équivalentes de garantie de la qualité.

### **III.2.4. Information about reserved contracts**

### **III.3. Conditions specific to services contracts**

#### **III.3.1. Information about a particular profession**

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

#### **III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract**

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

## Section IV: Procedure

---

### IV.1. Type of procedure

#### IV.1.1. Type of procedure

Restricted

#### IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

#### IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

### IV.2. Award criteria

#### IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

#### IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

### IV.3. Administrative information

#### IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

Solidaris Liège-csch-319-2016-012 MUT-F02\_0

#### IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

#### IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 25.7.2016 - 12:00  
Payable documents: no

#### IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

25.7.2016 - 12:00

#### IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

#### IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

#### IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

#### IV.3.8. Conditions for opening of tenders

## Section VI: Complementary information

---

### VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

### VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:  
no

### **VI.3. Additional information**

En application de l'article 38 de la loi du 15 juin 2006 relative aux marchés publics, le présent marché est un marché conjoint en ce sens que la mutualité SOLIDARIS de Liège intervient en qualité de pouvoir adjudicateur en son nom et au nom des entités suivantes reprises dans l'annexe a de cette publication

Pour rappel procédure restreinte en deux phase.

Cette première phase sert pour recevoir les candidatures, le cahier spécial des charges et ses annexes sera transmis par la suite aux candidats sélectionnés par rapport aux critères de sélections qualitatifs.

Les candidatures doivent être établies sur papier et sont glissées sous pli définitivement scellé mentionnant le numéro du cahier spécial des charges (CSCH-319-2016-012) ou l'objet de la candidature. Elles sont envoyées par service postal ou remises par porteur.

Les candidatures doivent être adressées à:

Mutualité Solidaris Liège

Service Achat

Monsieur Sylvain Bernardini

rue Douffet, 36

4020 Liège

Le porteur remet la candidature à Monsieur Sylvain Bernardini personnellement ou dépose cette offre à l'accueille de Solidaris Mutualité de Liège rue Douffet, 36 à 4020 Liège.

### **VI.4. Procedures for review**

#### **VI.4.1. Review body**

#### **VI.4.2. Review procedure**

#### **VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained**

### **VI.5. Date of dispatch of this notice**

8.6.2016